|  |
| --- |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| Direction des travaux publics et des transportsOffice des eaux et des déchetsGestion des eaux urbainesEau potable et eaux résiduairesReiterstrasse 113013 Berne+41 31 633 38 11info.awa@be.chwww.be.ch/oed |  |

Formulaire du 1er janvier 2019

Demande d’octroi de subsides pour une installation d’eau d’extinction raccordée au réseau : RÉSERVOIR

Commune :

Maître d’ouvrage :

Bénéficiaire du subside :       IBAN :

Auteur du projet :

 Collaborateur spécialisé :

 Courriel :      Tél. :

Nous envisageons de procéder à l’extension suivante de l’adduction d’eau d’extinction :

Conformément au PGA du :

RESEAU du :
(date du jeu de
données, état de l’élaboration)

Désignation du projet :

Début des travaux :

Date d’achèvement prévue :

**Données techniques :**

Réserve incendie dans le réservoir (capacité) :       m³

Capacité totale du réservoir :       m³

Nombre de cuves dans le réservoir :       pièce(s)

Séparation de la réserve incendie : [ ]  par pilotage 1)
 [ ]  par vanne incendie et
 conduite coudée

1) En principe, la réserve incendie doit être séparée au moyen d'un système de commande de la réserve d'alimentation. Elle doit correspondre à l'état actuel de la technique. Il faut garantir un service de garde 24 heures sur 24 de l'alimentation en eau. Vanne incendie et conduite coudée – col de cygne – à éviter. Se référer aux conditions d’octroi de subsides pour les installations d’eau d’extinction du 1er janvier 2019.

Nous vous soumettons ce projet pour approbation et garantie de subsides. Le crédit nécessaire a été approuvé par l’organe compétent du Service des eaux. Nous confirmons que les conditions d’octroi de subsides pour les installations d’eau d’extinction du 1er janvier 2019 sont remplies.

Annexes (obligatoires) :

* Dossier du projet conformément aux conditions d’octroi de subventions
* Description du plan de déclenchement de la réserve incendie (responsables, centrale d'alarme, circulation des informations entre les sapeurs-pompiers et le Service des eaux, etc.)

Lieu et date : Le maître d’ouvrage :